Nations Unies S/2018/519

Conseil de sécurité

Distr. générale
4 juin 2018
Français
Original : russe

Lettre datée du 31 mai 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 30 et 31 mai 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(*Signé*) V. **Nebenzia**

18-08910 (F) 050618 060618

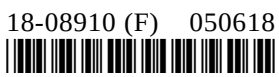

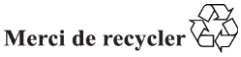

Annexe à la lettre datée du 31 mai 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (30 mai 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé une violation, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc a quant à lui recensé une violation, dans la province d'Alep.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit trois opérations humanitaires, dans les localités de Qantara-Nord (province de Hama), de Khiyaret Dnoun (province de Rif-Damas) et de Halabiyé (province d'Alep), qui ont permis de distribuer 1 335 lots de vivres représentant un poids total de 5,7 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 823.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 590,06 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 213 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 81 431.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 513.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (31 mai 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé une violation, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc a quant à lui recensé une violation, dans la province de Deraa.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a mené aucune opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 823.

Le poids total des cargaisons distribuées s'est maintenu à 2 590,06 tonnes.

Dans le cadre d'une opération humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies et le Croissant-Rouge arabe syrien, une cargaison d'un poids total de 160 tonnes a été acheminée dans la localité de Talbissé (province de Homs).

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 10 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 81 441.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 513.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.